



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Police cantonale

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Kantonspolizei



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Sion, le 19 janvier 2022

Randonnées de nuit sur les pistes = Danger ! Conseils et règles

La Police cantonale a été informée que toujours plus de randonneurs à ski s'entraînent sur des pistes barrées, de nuit. Cette pratique est extrêmement dangereuse.

Les randonneurs qui empruntent les pistes en dehors des heures d'exploitation s'exposent à des dangers potentiellement mortels tels que le déclenchement artificiel d'avalanches ou la présence d'engins de damage munis d'un treuil et/ou d'une fraise.

Dans ce cadre, la Police cantonale met en garde et se joint aux conseils et règles développés par le Club Alpin Suisse (CAS) en collaboration avec les Remontées mécaniques suisses (RMS) et le Bureau de prévention des accidents (bpa).

Résumé des 4 règles principales de sécurité :

1. Les pistes sont fermées et donc barrées en dehors des heures d'exploitation des remontées mécaniques. Les randonneurs à ski doivent eux aussi respecter ces heures d'exploitation. Danger de mort! Seules les descentes explicitement ouvertes peuvent être utilisées pour la randonnée à ski en dehors des heures d'exploitation. [Plusieurs stations](#) ouvrent une de leurs pistes aux amateurs de peau de phoque un ou plusieurs soirs par semaine.
2. Les randonneurs à ski sur les pistes doivent en particulier observer les règles suivantes :
 - montée uniquement sur le bord de la piste
 - montée l'un derrière l'autre et non l'un à côté de l'autre
 - respecter la pratique du ski ; celle-ci est prioritaire
3. Les instructions et la signalisation des services de pistes, de sauvetage et de damage doivent impérativement être suivies.
4. Lorsque des conditions particulières l'exigent, l'entreprise de remontées mécaniques concernée peut interdire la randonnée à ski sur ses descentes de sports de neige.

Lien: <https://www.sac-cas.ch/fr/sports-de-compétition/ski-alpinisme/randonnees-sur-pistes/>

Contact pour les médias :

Remontées mécaniques du Valais RMS – 079 330 14 11

Unité Communication & Prévention – 027 606 58 50



Avenue de France 69, 1950 Sion
Tél. 027 606 58 50 · e-mail : info.presse@police.vs.ch · www.policevalais.ch